



Paris, le 09 avril 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Santé sexuelle : Agnès BUZYN présente la feuille de route à trois ans de mise en œuvre de la stratégie nationale de santé sexuelle

A l'occasion de sa visite du Planning Familial à Lille et dans la suite du lancement du Plan prévention le 26 mars 2018, Agnès BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé, annonce la feuille de route 2018-2020 de la stratégie nationale de santé sexuelle.

La stratégie nationale de santé sexuelle vise à favoriser, à horizon 2030, le développement des politiques publiques en faveur de la santé sexuelle, allant de l'éducation à la sexualité à la santé reproductive, en passant par la prévention et le dépistage des infections sexuellement transmissibles et du VIH.

Issue des propositions du comité national de pilotage placé sous la présidence du Pr. Patrick YENI, la feuille de route 2018-2020 définit des actions prioritaires.

Elle porte **26 mesures concrètes** qui permettront :

- **d'améliorer l'information et la formation dans le domaine de la santé sexuelle**, notamment par l'organisation en région de campagnes annuelles de dépistage des IST,
- **d'améliorer l'offre générale en santé sexuelle** ; il s'agira notamment de garantir sur le territoire l'accès aux différentes méthodes d'IVG tout en renforçant la confidentialité de cet acte, d'étendre les missions des Services Universitaires de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) aux consultations de contraception et de prévention des IST, de transformer la consultation longue « IST/contraception » mise en place chez le médecin généraliste et le gynécologue pour les jeunes filles entre 15 et 18 ans en une consultation globale « santé sexuelle » au bénéfice de tous les jeunes, filles comme garçons,
- **de renforcer l'offre de santé sexuelle destinée aux populations et territoires prioritaires** ; des centres de santé sexuelle, d'approche communautaire, seront expérimentés dans des villes à forte prévalence VIH et IST ; en outre-mer, l'offre de santé sexuelle pour les jeunes sera renforcée, avec un accent mis sur le déploiement des actions « hors les murs », le soutien au développement associatif et la promotion d'actions innovantes,
- **d'accompagner des projets innovants en santé sexuelle** : dans plusieurs régions sera expérimenté un « pass préservatifs » donnant aux jeunes un accès à titre gratuit à une offre de préservatifs dans le cadre d'un programme d'information et de prévention ; Le site de la Boussole qui permet aux jeunes de connaître leurs droits sociaux va être élargi aux questions de santé et de santé sexuelle.

- **de promouvoir et de mieux coordonner la recherche en santé sexuelle**, en confiant à l'alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé (AVIESAN), en lien avec l'alliance thématique nationale des sciences humaines et sociales (ATHENA) la mission de coordination et d'animation de la recherche et en garantissant le maintien d'un haut niveau de recherche sur le VIH et les hépatites virales au sein de l'ANRS.

http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/feuille_de_route_pnsp_sante_sexuelle.pdf

Contact presse :

Lise Arduin – Ministère des Solidarités et de la Santé

01 40 56 78 82 / 06 69 33 54 48

lise.arduin@sg.social.gouv.fr